

# Elagage Niveau I

Formation professionnelle continue



## Public ciblé :

Particuliers, Jeunes à partir de 18 ans, Demandeurs d'emploi, Salariés en emploi ou en reconversion professionnelle, Employés de Collectivités, Fonctionnaires.

## Pré requis :

Aucun

## Effectif par session :

minimum 4 personnes – maximum 6 personnes.

## Durée :

2 jours : 14 heures

## Tarifs :

Individuel : 14 heures : 420 € / personne

Groupe : 14 heures : 2200 € / groupe de 6 personnes

## Frais pédagogiques éventuels :

Forfait journalier matériel de prêt : 58€ par personne

## Modalités d'alternance :

Pas d'alternance

## Délai d'accès à l'action de formation :

2 mois sous réserve du nombre de personnes

## Mode de validation :

**(diplômant, certifiant, non certifiant) :**

Attestation de formation et de compétences délivrée par le Centre.

## Objectifs visés :

Acquérir les connaissances techniques et professionnelles nécessaires à l'élagage 1er niveau : connaître et utiliser les techniques d'évolution en sécurité dans le houpier.

## Contenu de formation :

4 ½ journées pratiques : in situ

- Préparation du matériel de grimpe (harnais, longues, rappel, prussik, fausse fourche...)
- Préparation du chantier
- Mise en pratique dans l'arbre
- Installation des cordes d'accès et de travail (utilisation des harnais, longues, bloqueurs, connecteurs et fausses fourches)
- Evolution en simple sécurité et sécurisation en double sécurité

## Modalités pédagogiques :

En présentiel, en s'appuyant sur une dynamique de groupe et des méthodes actives  
Alternance de théorie et de pratique  
Travaux de groupe.

## Modalités d'évaluation :

Tests théoriques et pratiques avec grilles d'évaluation.



## Contact :

Secrétariat CFPPA

– Tel : 04.95.30.02.31 Taper 1

– Mail : [cfppa.borgo@educagri.fr](mailto:cfppa.borgo@educagri.fr)

## Plan et moyens d'accès :

L'établissement est desservi

\*par le réseau routier cf « Google maps » lycée agricole Borgo

\*par le réseau ferroviaire, cf Chemins de Fer Corse (Arrêt Porettonne à 10 min à pied).

## Accessibilité :

Référent handicap

Armagnac Marie-hélène : 07.50.54.25.93

## Codes :

ROME : A1201 – A1202- A1203

RNCP : 24928 - 2759

## environnement :

Une équipe pédagogique, véritables professionnels dans leur domaine.

Un site de 27 hectares en adéquation avec les métiers de l'agriculture et de l'aménagement paysager.

Des lieux de formation adaptés aux groupes et situations d'apprentissage (atelier mécanique, laboratoires, salles de cours et salles informatiques, Centre de Documentation et d'Information).

Restauration : une cantine favorisant les circuits courts.

Taux de réussite : 100 %

Taux d'insertion (année N-1) : 100%

Taux de satisfaction : 95%

## Conditions d'inscription :

Dossier d'inscription complet

Attestation d'assurance responsabilité civile à jour à fournir

Vaccination antitétanique à jour et certificat médical d'aptitude physique.

## Modalités de sélection :

Entretien de positionnement.

## Financement de la formation :

Le financement peut être assuré par :

- Vos propres fonds
- Une prise en charge par votre OPCO
- Une prise en charge par votre employeur
- Une prise en charge par Pôle Emploi ou Région

## Perspectives :

Métier : élagueur, bucheron, ouvrier du paysage, ouvrier entretien des espaces naturels, ruraux et forestiers, agent de collectivités.

Principales activités : Elagage d'arbres.

Qui recrute ?

Entreprises du paysage, de l'aménagement et de l'entretien des espaces naturels, ruraux et forestiers, communautés de communes, collectivités.

Poursuites de formation/études :

Formation Tronçonnage niveaux II, III, IV

Certificat de Spécialisation Arboriste-Elagueur

Certificat d'aptitude professionnel « Jardinier paysagiste »

Certificat d'aptitude professionnel « Travaux forestiers ».

EPLEFPA de Borgo-Marana - C.F.P.A de Borgo-Marana, 650 route de porettonne, 20290 BORG0

Tél : 04.95.30.02.31 (1) - Mail : [cfppa.borgo@educagri.fr](mailto:cfppa.borgo@educagri.fr)

Site internet : [www.campuscorsicagri.fr](http://www.campuscorsicagri.fr)

Date de mise à jour : Septembre 2023